

Réception des acteurs mobilisés sur les feux de forêt de 2022 :  
le Président de la République fait des annonces fortes pour renforcer dès 2023 notre  
modèle de sécurité et le préparer à répondre au défi du dérèglement climatique.

**Le président de la République a reçu ce jour les acteurs de la campagne 2022 de lutte contre les feux de forêt, afin de les remercier de leur engagement exemplaire au service des populations. Emmanuel Macron a annoncé le renforcement, dès 2023, des moyens de prévention et de lutte départementaux et nationaux, humains et matériels, et fixé une trajectoire pour augmenter les capacités opérationnelles de la sécurité civile en réponse au dérèglement climatique. Une mission de réflexion interministérielle a été confiée à M. Hubert Falco, maire de Toulon et ancien ministre, sur les adaptations organisationnelles de notre modèle face à ce défi. Les sapeurs-pompiers de France saluent ces annonces fortes et le portage par le chef de l'Etat d'une véritable politique publique de sécurité civile.**

Le chef de l'Etat a tout d'abord rendu un hommage appuyé à l'engagement des quelque 50 000 personnes, en grande majorité sapeurs-pompiers métropolitains, ultramarins et européens, mais aussi sapeurs-sauveteurs des formations militaires, personnels du Groupement des moyens aériens de la Sécurité civile, bénévoles des associations agréées de la sécurité civile, maires, élus, agents des collectivités locales, forestiers et agriculteurs, mobilisés lors de la campagne 2022 de lutte contre les feux, qui a détruit à ce jour 72 000 hectares de forêt, soit 6 fois plus que durant la période 2006-2021.

Emmanuel Macron a salué leur action remarquable dans les 50 départements impactés, renforcés par la solidarité nationale et, pour la première fois, européenne.

Grâce à leur mobilisation sans relâche et au sacrifice de deux sapeurs-pompiers, ces feux répétés ont en effet été vaincus sans aucune perte de vie civile et en préservant l'essentiel des habitations, du potentiel économique et du patrimoine environnemental, culturel et touristique.

Alimentée par de longs mois de sécheresse persistante, cette campagne hors norme est à la fois la traduction des effets du dérèglement climatique et une situation hélas appelée à se reproduire voire à s'amplifier selon les prévisions des scientifiques, à laquelle il convient dès lors de se préparer.

En prévision de la campagne 2023, Emmanuel Macron a annoncé une réponse immédiate reposant sur deux axes.

En premier lieu, la prévention des incendies sera améliorée à travers la mobilisation plus large de tous les acteurs : propriétaires, maires, associations, départements, Etat. Notre capacité de mobilisation préventive sera réactivée à travers une campagne de communication, le renforcement et la simplification des règles légales en matière d'obligation de débroussaillage, et le contrôle et la substitution de l'Etat aux propriétaires défaillants.

En complément, la diffusion des bonnes pratiques territoriales sera favorisée, un inventaire des modèles des forêts et de leur entretien réalisé pour établir une carte nationale recensant les zones vulnérables, et la météo des feux de forêts généralisée.

En second lieu, les moyens de lutte contre l'incendie seront renforcés dès l'an prochain, à travers :

- Un plan de soutien au volontariat dans les SDIS<sup>1</sup> intégrant l'allongement de la durée pendant lesquelles les entreprises devront libérer leurs sapeurs-pompiers volontaires, moyennant une meilleure indemnisation en contrepartie ;
- La mobilisation d'une enveloppe de 150 millions d'euros consacrée au soutien par l'Etat, dans le cadre de chaque zone de défense, à l'investissement des SDIS dans le cadre des pactes capacitaires ;
- Le doublement du nombre de colonnes de renfort via une meilleure indemnisation des sapeurs-pompiers volontaires.

Une nouvelle unité d'instruction et d'intervention de la sécurité civile (UIISC) sera en outre créée dès 2024.

Par ailleurs, afin de renforcer notre modèle de sécurité civile et de le préparer à répondre au réchauffement climatique, le président de la République a fixé une trajectoire pluriannuelle intégrant un renforcement des moyens matériels nationaux :

- Les avions bombardiers d'eau amphibie seront renouvelés et leur nombre porté de 12 à 16 d'ici 2027, dont 2 achetés via le mécanisme européen RescUE ;
- Une revue capacitaire européenne sera conduite pour atteindre un volume de production suffisant et nous doter d'une stratégie industrielle ;
- La filière des avions Dash, dont 8 ont été achetés depuis 2017, sera consolidée ;
- Une diversification et une meilleure répartition des moyens sera opérée via la location de 10 et l'achat de 2 hélicoptères bombardiers d'eau, l'achat d'avions lourds et de matériels innovants (drones, intelligence artificielle).

L'ensemble de ces mesures représente un effort d'investissement de 250 millions d'euros.

Dans le même temps, un partenariat capacitaire sera défini entre l'Etat et les collectivités territoriales. Dans ce cadre, une réflexion conduisant à examiner l'opportunité d'un positionnement de capacités dans les territoires exposés en cas de préalerte, en complément de la base aérienne de la Sécurité civile de Nîmes-Garons, outil indispensable pour la maintenance et le maintien en capacité opérationnelle de la flotte nationale, sera conduite début 2023 en vue de définir une stratégie et un protocole sur la répartition géographique de nos moyens pour la prochaine campagne.

Le président de la République a confié à M. Hubert Falco, maire de Toulon, ancien ministre, ancien parlementaire et ancien président de département et de SDIS, une mission destinée à définir, dans une approche interministérielle, les transformations nécessaires pour permettre de doter notre pays des moyens de prévention et de lutte adaptés pour affronter la multiplication, l'intensification et l'extension, géographique et temporelle, des phénomènes climatiques extrêmes.

Enfin, une planification écologique de reforestation mobilisant l'Etat, les collectivités territoriales, l'ONF, le Conservatoire du littoral et la jeunesse, sera mise en œuvre, avec pour objectif de replanter un milliard d'arbres en 10 ans -soit 10% de notre forêt- de manière diversifiée pour répondre aux enjeux du réchauffement climatique, de préservation de la biodiversité et de souveraineté énergétique et industrielle.

Les 253 000 sapeurs-pompiers de France saluent ces annonces fortes, qui s'inscrivent dans le cadre d'une ambition de résilience et d'avenir pour nos territoires.

---

<sup>1</sup> Services départementaux d'incendie et de secours.

